

Postes spécifiques enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie pour la rentrée scolaire australe de février 2022

Les vacances de poste suivantes concernent **des postes au mouvement spécifique** d'enseignants du second degré **susceptibles d'être vacants** en Nouvelle-Calédonie à compter de février 2022.

Modalités de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement devront être transmis, dans les quinze jours suivant la date de la publication de cet avis, à l'adresse suivante : ce.dp@ac-noumea.nc en précisant en objet Mouvement Spécifique RS 2022 - Non Prénom - Discipline.

Le dossier de candidature devra être accompagné des pièces suivantes, en un seul document au format pdf :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie des deux derniers rapports d'inspection ou comptes rendus de rendez-vous de carrière ;
- une fiche de synthèse de moins d'un mois à demander à votre gestionnaire académique.

[Lire la suite sur le site du BOEN](#)